




 On vend le vingt septième jour du mois de Janvier
 l'an de la République, à dix heures du matin
 pardevant moi Jean Pierre vingt septième jour du mois de Janvier
 de Courmouville, canton de Courmouville, département du Pas de Calais
 chargé par la loi de constater les naissances et décès des
 citoyens. Et comparé la naissance d'un enfant nommé Jacques
Bourgeois fils de Bouteille cultivateur domicilié audit Courmouville
 lequel a été déclaré par le citoyen Leduy cultivateur âgé de
 soixante quatre ans domicilié dans la commune de Courmouville
 canton de Courmouville, département du Pas de Calais, et
 François Bouteille jeune fils âgé de trente huit ans
 domicilié audit Courmouville, a déclaré à moi Jean
 Pierre vingt septième jour du mois de Janvier l'an de la République
 légitimement âgé de cinquante six ans vingt septième jour du mois de Janvier
 a huit heures du matin dans la maison située audit
 Courmouville d'un enfant femelle qu'il a appelé Lucie
 auquel il a donné le prénom de Marie Madalaine Lucie,
 d'après cette déclaration que le citoyen Leduy et
 le citoyen François Bouteille ont certifié sur peine à la
 vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant
 dénommé, j'ai rédigé, lu et lu par les citoyens qui me sont et logés
 le présent acte que j'ai signé Bouteille père de l'enfant et les
 deux témoins Leduy et François Bouteille ont signé
 avec moi lesdits Leduy et François Bouteille qui ont déclaré ne
 savoir lire
 fait à Courmouville le vingt septième jour du mois de Janvier l'an de la République
 pardevant moi Jean Pierre vingt septième jour du mois de Janvier l'an de la République
 ses témoins, J'ai signé lesdits Leduy et François Bouteille
 Joseph Bouteille

On vend le vingt septième jour du mois de Janvier l'an de la République au huit de l'après midi pardevant moi Jean
 Pierre vingt septième jour du mois de Janvier l'an de la République de Courmouville canton
 de Courmouville, département du Pas de Calais, chargé par la loi de constater les naissances et décès des
 citoyens. Et comparé la naissance d'un enfant nommé Jacques
 lequel a été déclaré par le citoyen Leduy cultivateur âgé de
 soixante quatre ans domicilié dans la commune de Courmouville
 canton de Courmouville, département du Pas de Calais, et
 François Bouteille jeune fils âgé de trente huit ans
 domicilié audit Courmouville, a déclaré à moi Jean
 Pierre vingt septième jour du mois de Janvier l'an de la République
 légitimement âgé de cinquante six ans vingt septième jour du mois de Janvier
 a huit heures du matin dans la maison située audit
 Courmouville d'un enfant femelle qu'il a appelé Lucie
 auquel il a donné le prénom de Marie Madalaine Lucie,
 d'après cette déclaration que le citoyen Leduy et
 le citoyen François Bouteille ont certifié sur peine à la
 vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant
 dénommé, j'ai rédigé, lu et lu par les citoyens qui me sont et logés
 le présent acte que j'ai signé Bouteille père de l'enfant et les
 deux témoins Leduy et François Bouteille ont signé
 avec moi lesdits Leduy et François Bouteille qui ont déclaré ne
 savoir lire
 fait à Courmouville le vingt septième jour du mois de Janvier l'an de la République
 pardevant moi Jean Pierre vingt septième jour du mois de Janvier l'an de la République
 ses témoins, J'ai signé lesdits Leduy et François Bouteille
 Joseph Bouteille

